

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 141 (2020)
Heft: 5

Rubrik: Courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Journée Romande d'apithérapie, Payerne, 18 janvier 2020 : réponse au rédacteur

Après lecture rigoureuse de votre article paru dans la dernière édition de la revue et présent à la journée du 18 janvier, je tenais à m'exprimer sur quelques points qui m'ont surpris. Tout d'abord, en tant que membre de l'association depuis 2006, j'ai participé à toutes les journées organisées par l'association et comme à chaque fois l'ambiance était bon enfant et le désir d'apprendre présent.

Lors de cette journée, où le Dr Holeiter actuel président ASA était présent, le comité a présenté trois ateliers pratiques, dont un, inconnu à Monsieur Saucy: l'atelier « par piqûres d'abeilles vivantes ».

Il faut dire qu'en 2006 déjà (et les chiffres ont bien évolués depuis) l'Association Américaine d'Apithérapie annonçait plus de 60'000 cas de SEP traitées par le venin !

Étant moi-même un des apiculteurs chevronnés ayant reçu les piqûres lors de l'atelier, je me suis retrouvé très surpris de voir la déception qui se lit dans votre article. Ayant eu l'occasion de faire part de mon expérience lors de cet atelier, il me tient à cœur d'utiliser ladite expérience, pour clarifier certains points sur le venin d'abeille qui vous ont marqué, je cite « ... un poison des plus violents, m'ont fait froid dans le dos ».

Un premier point qu'il est important pour moi de mettre en avant est le suivant : non, 20 piqûres en 15 secondes, même pour un apithérapeute chevronné, c'est une tâche bien compliquée. Il faut en général plutôt compter entre 10 et 15 minutes pour une séance de 20 piqûres (en fonction de la personne en traitement) et à aucun moment de la journée, je ne me souviens avoir entendu pareille information.

En second, il est vrai qu'il est important de relever la prudence énoncée lors des ateliers concernant l'utilisation du venin d'abeille. Les apithérapeutes demandent un certificat prouvant l'absence d'allergie dans deux buts : en premier, éviter une réaction allergique et en deuxième, que les personnes voulant suivre ce traitement soient conscientes que ce n'est pas anodin et que si on souhaite obtenir des résultats favorables, il faudra s'investir considérablement. De plus, il est important de noter que même après 20 ans d'apiculture, personne n'est à l'abri de développer une allergie... Enfin, il me tenait à cœur de relever que tout apithérapeute consciencieux sera en effet en possession d'EPIPEN, composé d'adrénaline et non de « contre-poison », permettant de réagir efficacement en cas de choc anaphylactique.

De plus, en tant qu'utilisateur régulier des produits provenant de la ruche je dois avouer que votre opinion sur les bienfaits de ces derniers m'a surpris. Même si la reconnaissance scientifique autour de ces produits est pour le moment minime, la recherche est bel et bien existante : en effet, il m'a fallu quelques clics sur google scholar pour trouver une myriade d'articles concernant l'utilisation thérapeutique du venin d'abeille : (Pucca M.B & al., 2019 ; Aliyazicioglu, R & al., 2019 ; Cherniack, E. P., & Govorushko, S., 2018, action anti-fibreuse due à l'hyaluron-

dase présent dans le venin. (Potchinkova) augmente la tolérance des tissus au manque d'oxygène (hypoxie) comme dans la maladie de Bürger (Partheniu) Protéolytique (Derevici, Dima) Sclérolyse (Warner, Harman, Garles), effet sympathicolytique sur l'axe cérébro-spinal (Partheniu)). Pour les autres produits : propolis (Vanhaelen et Vanhaelen-Fastré, Di Maggio et Ciaceri, Marinescu) pollen (Popescu, Mateescu, Gheorghieva et Vasiliev, Hotoboc et Chira) gelée royale (Handjiev et Nikolova, Shi Bolun, Migdalska, Vasiliev et Todorova, Szanto, Bengsch) et je pourrais en ajouter encore... !

J'ai aussi eu l'occasion à travers de ces séminaires de rencontrer d'éminents apithérapeutes pratiquant les piqûres d'abeilles (tel que les Prof. Cherbuliez président d'honneur de l'ASA, Prof. Domerego) qui m'ont transmis leur savoir et leur sagesse. La plus importante des leçons qu'ils m'ont apprises et que les animateurs de la journée à Payerne voulaient aussi transmettre, c'est que personne ne peut s'improviser apithérapeute. C'est un travail qui requiert l'apprentissage précis d'un protocole rigoureux.

Pour conclure, je tenais particulièrement à remercier les organisateurs de cette journée pour leur travail sans relâche et le plaisir qu'ils ont à transmettre leurs connaissances et leurs pratiques depuis de nombreuses années sur le sujet. Que ce soit le comité d'organisation ou les participants, toutes les personnes présentes ce jour-là n'auraient eu aucun problème à répondre à vos questions sur le moment. Ainsi, si vous deviez vous retrouver à nouveau parmi nous Monsieur Saucy, sachez que c'est avec un immense plaisir que les personnes présentes et moi-même, répondrons à toutes vos interrogations.

Bien à vous, Giancarlo Epicoco

Du rédacteur : Merci Giancarlo pour ces précisions. En effet, 15 secondes, c'est bien court : mea culpa pour cette coquille. Je suis également convaincu que plus de recherche est nécessaire et me réjouis que de nouveaux travaux viennent conforter le peu d'évidence dont nous disposons actuellement.

Prise de position de FreeTheBees

Dans la Revue Suisse d'Apiculture N° 1-2/2020, Francis Saucy donne un compte-rendu de la conférence à Grangeneuve avec le chercheur Torben Schiffer et FREETHEBEES (FTB). Le rapport montre une image déformée de la conférence avec des attaques inappropriées.

La conférence a été enregistrée et peut être consultée ici en français :

www.freethebees.ch/schiffer_grangeneuve_fr. L'expertise de Schiffer parle d'elle-même.

Avant de critiquer FREETHEBEES, nous vous recommandons de vous familiariser au préalable avec l'élément central de la méthodologie apicole et le concept d'apiculture diversifiée :

<https://freethebees.ch/fr/methodes-dapiculture/>

En raison de la limitation de la longueur du texte imposée par la SAR, nous ne pouvons aborder que quelques points clés du rapport déformé :

- La traduction du concept fascinant de la « Nestduftwärmebindung » (J. Thür, 1946) pour « préserver la chaleur du nid » témoigne du manque de compréhension technique de Saucy. Pourquoi Saucy ne s'intéresse-t-il pas à l'air de la ruche, exempt de germes dans l'habitat

naturel de l'abeille, air qui réduit l'apparition de maladies? Les craintes de propagation de maladies par les colonies d'abeilles sauvages proviennent de la libre imagination de Saucy. Les scientifiques confirment que les colonies d'abeilles sauvages peuvent se protéger des maladies, par divers mécanismes.

- Il a été scientifiquement prouvé que la propolis est liée à la santé des colonies (par exemple, Borba S., Spivak M., 2017 ; Ehrler S., Robin F., Moritz A., 2016).
- Très révélateurs, et contrairement aux déclamations de Saucy, sont les liens entre l'isolement des ruches, l'humidité, l'infestation par le varroa et la santé des abeilles (Mitchell D. et al., 2015).
- Que les abeilles du SchifferTree meurent de faim est une allégation infondée. La balance de précision de l'Institut HOBOS à Aura DE le démontre : la colonie d'abeilles dans la ruche conventionnelle a métabolisé 20 kg de nourriture hivernale cet hiver, tandis que la colonie SchifferTree n'en a métabolisé que 2 kg, soit 10 fois moins.
<https://www.youtube.com/watch?v=k5ui7wej8gA>
- Ni les SchifferTrees ni les ruches-tronc ne sont illégales : selon l'art. 59 al. 3 de l'OFE, des échantillons de ponte pour les contrôles apicoles sont possibles à tout moment et l'extension des cavités d'arbres est souhaitable dans la conservation de la nature.
- Toutes les questions du public ont reçu une réponse détaillée à la fin de la conférence.

On aurait attendu d'un biologiste comme Francis Saucy une critique fondée sur le plan professionnel, et non une attaque personnelle. L'abeille et l'être humain auraient pu en profiter.

La lettre recommandée à apisuisse/SAR peut être consultée dans son intégralité ici :

www.freethebees.ch/einschreiben_apisuisse_SAR

André Wermelinger, Directeur général & responsable FreeTheBees

Du rédacteur : désolé d'avoir déçu les attentes d'André Wermelinger par mon manque de compétences et de compréhension technique (cf. revue de presse).

M. Girardin, dont j'ai eu le plaisir de faire la connaissance ce printemps et de visiter le rucher le jour de son 90^e anniversaire nous communique sa méthode de contrôle de l'essaimage. Je remercie M. Girardin qui a eu l'extrême gentillesse de me proposer spontanément et gratuitement sa collection de revues de la SAR remontant jusqu'aux années 1920. Un cadeau précieux !

Contrôle de l'essaimage, par André Girardin, Cheyres

Sans essaimage, il n'y a plus d'abeilles. Toutefois c'est un handicap pour une apiculture rentable. Comment le freiner? La méthode classique et astreignante oblige l'apiculteur à visiter ses ruches chaque semaine en période d'essaimage pour supprimer systématiquement toute tentative d'élevage de reines. C'est aller à l'encontre d'un processus naturel et dans plus d'un cas négatif à plus d'un titre. Certaines races d'abeilles ont des tendances plus ou moins prononcées à essaimer. La carniolienne figure parmi les races à forte tendance à l'essaimage. Un pro-

cédé naturel pour tenter de freiner l'essaimage n'a pas connu les résultats escomptés. C'est la production de reines anecbaliques. Les contrôles nécessitent un suivi méthodique et très documenté de tout le rucher sur plusieurs années ce qui a certainement péjoré son développement. Il s'agit de n'élever des reines que sur des lignées non essaimeuses. Il convient donc de supprimer les reines des essaims après leur développement et de les remplacer par des reines élevées à partir de lignées anecbaliques donc peu ou pas essaimeuses. Reste le problème délicat de faire avec l'essaimage plutôt que contre l'essaimage tout en le contrôlant. Nécessité absolue, il convient d'être présent au rucher durant toute la période d'essaimage. Autre obligation, n'avoir dans ses ruches que des reines clippées. Si elles sont marquées c'est mieux, numérotées c'est le nec. Encore que souvent les numéros des pastilles s'effacent trop rapidement. D'excellentes oreilles, c'est encore ce qui convient le mieux. On est à table, soudain ça bourdonne fort, je cours aux ruches, je vois celle qui essaime, cherche la reine tombée à quelques mètres, la trouve et voilà le premier pas de fait. Si je me contente de m'éloigner avec la reine je supprime l'essaim primaire qui retourne de lui-même à la ruche. Dans ce cas, je supprime toutes les cellules sauf une et cours le risque d'avoir peu après un essaim de chant à partir de cellules de sauveté, qui se pose au haut d'un arbre et repart avant que j'aie pu poser l'échelle (encore si c'est possible) me laissant une ruche souvent orpheline. Je me rappelle avoir envoyé une photo à mon conseiller apicole avec un essaim perché au bout d'une perche ! En fait, j'avais simplement enfermé la reine de l'essaim qui tourbillonnait autour d'une branche dans une cage à reine et, l'ayant fixée au bout d'une perche (cf. photo de couverture), j'avais approché celle-ci de la branche que l'essaim avait rapidement oubliée pour s'agripper à la cage à reine qui contenait sa mère. Depuis lors j'ai amélioré ma méthode. L'essaim sorti de la ruche je ne mets plus la reine dans une cage, mais sur une petite branche de sapin ; très rapidement les abeilles trouvent leur reine et forment un essaim sur la branche. J'attends qu'environ 500 grammes d'abeilles se soient posées et sans autre je secoue cette branche dans une ruchette pourvue de 3 cires gaufrées, domicile temporaire que j'éloigne aussitôt. Les abeilles volages regagnent rapidement leur ruche. Visite, suppression de toutes les cellules sauf une, et, essentiel à mes yeux j'enlève un cadre avec des œufs et du pollen remplacé par une cire gaufrée. Immédiatement, ce cadre est mis dans une ruche dans laquelle je mets dans la minute mon essaim avec ses 3 cadres pourvus de cire gaufrée. La reine retrouve ainsi son cadre et sa ponte. J'ajoute qu'un essaim ne quitte jamais une ruche pourvue d'un cadre de couvain. Par mesure de précaution je ferme la ruche mais je tire le tiroir pour assurer une bonne aération. Le soir, je nourris mon essaim avec un sirop 10/10 et libère l'entrée très modestement. Un essaim de 500 grammes bien nourri se développe parfaitement. Dès que j'ai des reines disponibles à partir de mon élevage et bien matures, capables de transmettre toutes leurs phéromones, je la remplace. Quant à la souche, elle n'a perdu que 500 grammes d'abeilles et un cadre de couvain ouvert, la première récolte sera très peu affectée, la deuxième récolte, pour autant qu'il y en ait une, pas davantage. Le risque d'un essaim secondaire est limité, la ponction de 500 grammes d'abeilles et d'un cadre de couvain remplacés par une cire gaufrée coupant souvent la fièvre d'essaimage. Cette méthode n'empêche pas de faire des nuclei avec 2 cadres de couvain et un cadre de nourriture remplacés par 3 cadres de cire gaufrée par exemple pour éviter, voire prévenir la fièvre d'essaimage des ruches anecbaliques. Tout faire pour éviter l'essaimage, sans toutefois le contrecarrer.